

Compte rendu DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE :

Ecole Élémentaire Saint-Roch

Adresse :

Allée de la Forge, Quartier Saint-Roch 06660 Levens

DATE :

Vendredi 13/11/20

PARTICIPANTS :

Membres titulaires

Mme. Klein Inspectrice de l'Education Nationale, excusée

M. Parvent, Dden

Mme Biccini , élue

Membres titulaires ENSEIGNANTS.

Mme Aussenac, M Dubreuil ,Mme Barolet ,Mme Pagliardini, Mme Lemetais, Mme Tombakdjian ,Mme Pardo,Mme Meddah, M Colletta ,Mme Provenzano ,Mme Gélis ,Mme Duquesne ,M Gras ,Mme Roberi, M.Staebler

Membres titulaires Parents élus :

Mme Godemert ,Mme Jauffred, , Mme Tcheshmeli, Mme Joeres, M. Weber, mme Giambruno, mme Guillaume, Mme Nguyen, Mme Gantois, mme Cassis ;mme Pons

Invités : Adrien Varani, périscolaire

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan du dernier conseil
2. Règlement intérieur
3. Situation sanitaire
4. Suppression du vote à l'école pour les élections des parents
5. Le projet d'école
6. Projets pédagogiques
7. Les moyens alloués à l'école :
8. Action de l'Aipel
9. Apaisement du climat scolaire

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1. Bilan du dernier conseil

Lors du conseil du 20 juin , quelques questions demandaient un temps de réflexion . Les voici :

Ramassage des poubelles papier.

L'ancienne directrice avait fait une demande à la métropole.

- **Réponse :**

La réponse de la Métropole avait été que pour que cela soit possible, il fallait du volume , par exemple, la mairie, la maternelle, et l'école. Mme Bicini va se renseigner pour savoir si c'est envisageable. Daniele Tacconi doit appeler la Métropole pour faire le point. Tout le monde est d'accord sur le ramassage. Voir le ou les points de collecte. Chaque enseignant devra y déposer son papier. Le directeur voit un intérêt pédagogique de mettre un container à l'école : les enfants le verraient et ce serait plus porteur. Mme Bicini rajoute que l'opération ne doit pas ajouter un surcroît de travail aux agents de ménage, c'est pourquoi le plus simple serait que chacun sorte sa poubelle papier au container.

Restauration scolaire :

Des membres du conseil s'étonnaient de l'augmentation du tarif cantine pour les enfants et adultes n'habitant pas la commune.

Réponse : Par décision du Maire, les tarifs de cantine des extérieurs ont été modifiés .Maintenant les prix de cantine pour les extérieurs se rapprochent fortement de celui des Levensois. A compter du 1 décembre 4 euros pour les enfants et 5 euros pour les adultes

2. Règlement intérieur :

Le règlement départemental s'applique par définition, consultable facilement sur internet.

Le règlement intérieur adapté aux enfants reprend les points essentiels et est collé dans le cahier de liaison. Il a été actualisé.

Décision

Il est voté.

3. Suppression du vote à l'école pour les élections des parents :

Cette année, les parents ont voté par correspondance. L'Aipel a fort justement fait remarquer que le directeur a en effet la possibilité de ne plus que proposer le vote par correspondance mais qu'il faut en aviser le conseil .Ce qui est fait. On gardera si possible l'urne pour le vote des délégués enfants.

4. Situation sanitaire :

Protocole sanitaire éducation nationale

L'école a mis en application les nouveaux protocoles sanitaires en respectant au mieux les consignes demandées. Finalement, cette organisation fonctionne correctement.

- Accueil de tous les élèves.
- Limitation du brassage entre élèves de groupes différents en faisant des rentrées échelonnées, des groupes de niveau, des récréations séparées, en contrôlant la circulation des élèves dans le bâtiment.
Avec la sortie échelonnée, la moitié de l'école termine la classe à 16h20. Le directeur a demandé à la mairie si on pouvait avoir quelques animateurs dès 16h20 : réponse négative de la mairie car c'est du temps scolaire et souci de responsabilité.
- Port du masque : actuellement tous les élèves accueillis portent un masque à changer pendant le temps de cantine. Etant fonctionnaire d'état nous n'avons pas à entrer dans un débat.
- Gestes barrières : la mairie à rajouter des savons, des poubelles de grande taille dans les classes car consommation de sopalin importante. Les élèves se lavent les mains au savon, sauf dans des cas exceptionnels où les enseignants utilisent du gel.
- Remarques parents : pause en 12h et 14h, les enfants jouent et ont soif enlèvent le masque car beaucoup d'enfants vont aux lavabos pour boire. Les enfants ont parfaitement le droit. Les enfants ont le droit de prendre une bouteille et peuvent l'utiliser en classe. Refaire une communication comme quoi les enfants peuvent apporter une bouteille d'eau et l'utiliser en classe.

Cas de l'EPS

- Pendant les cours d'EPS, en fonction de l'activité, le masque peut être enlevé.
- L'école a l'autorisation de l'inspection d'académie d'utiliser les locaux sportifs en dehors de l'enceinte

scolaire comme le Rivet et le Dojo, si c'est une activité sportive habituelle. Souci aussi car pas accès au matériel du Rivet.

La mairie pour des contraintes sanitaires (ménage et désinfection) ne nous autorise pas à y accéder excepté la Halle du Rivet. Commentaire de la mairie : Mme Bicini verra Mr le maire pour savoir si la mairie peut assurer le nettoyage une fois par jour, les enseignants dans ce cas gèreraient le matériel qui ne serait utilisé que par un niveau par jour. Accès à la Halle pas de souci. Impossible de mettre une personne qui nettoie après chaque passage des classes. Recherche de solutions pour donner satisfaction. Solution éventuelle un jour un niveau pour faciliter le nettoyage.

Refus du port du masque

Certains parents sont opposés au port du masque et ont commencé un mouvement de protestation. Les enseignants, sont tenus au devoir de réserve et comme tout fonctionnaire sont tenus de faire respecter les textes réglementaires et ne peuvent accepter un enfant non masqué volontairement par les parents. De même, le conseil d'école n'a pas compétence pour débattre de la réglementation

Protocole sanitaire de la mairie cantine

Les élèves sont regroupés par classe et par niveau. Après lavage des mains ils vont à la cantine sur deux services. Il y a une distanciation de 1 mètre entre chaque niveau. Il faudrait se mettre d'accord sur le moment où on change les masques. On change le masque au moment de cantine, les enfants mettent celui du matin dans leur pochette qu'ils gardent dans la poche jusqu'à 14h. Puis, ils vont jouer dans la cour.

Péri scolaire délimitation des zones : CP/CE1 garderie, CE2 classe 1, CM1/CM2 : dojo de plus enfants séparés dans la cour et salle de classe. Avec l'aide de la mairie, le péri scolaire est au point quant au respect du brassage.

Le nettoyage protocole sanitaire de la mairie Les toilettes sont nettoyées deux fois le matin, une fois l'après-midi et une fois le soir. Nettoyage des poignées, lavabos. Les classes sont nettoyées avec le produit " covid ", les tables aussi. Balayage humide pas d'aspirateur surtout, tous les produits sont "antivirus".

La sortie échelonnée entre les 2 écoles : c'est difficile à résoudre surtout en ce moment avec le protocole et beaucoup de cas particuliers; les parents peuvent s'arranger entre eux pour récupérer les enfants. Proposition de tester quel enfant récupérer en premier et faire au mieux.

5. Le projet d'école

Les enseignants l'ont établi au mois d'octobre. On attend sa validation.

Le nouveau projet d'école doit être en adéquation avec le projet académique. Le projet académique est décliné sur 3 axes essentiellement. Il doit correspondre aux besoins et compétences du public accueilli. tenir compte des résultats aux évaluations nationales et présenter des liens avec les enseignements fondamentaux (français, math, respecter autrui). Il doit être lisible, clair, comportant des objectifs précis et transférables concrètement dans l'acte d'enseignement, dans toutes les classes.

AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Créer les conditions d'une rencontre avec les arts et la culture

- A. Pratiques actuelles à continuer et à inscrire dans une programmation afin de finaliser le PEAC.
- Levens art/ travail sur le thème école et cinéma. Budget à demander à la mairie pour financer les places de cinéma : la mairie finançait le projectionniste et les places pour les enfants lorsqu'il y avait le Foyer Rural. Pour l'instant fermeture de la salle mais dès que le foyer rural rouvrira il sera de nouveau mis à disposition.
La nouvelle salle devrait être livrée en janvier et le financement sera le même que les années passées.
 - École et cinéma toutes les classes.
 - Théâtre : les classes de CM et une classe de CE2 assistent chaque année à un spectacle au Théâtre national de Nice. (cm2b et cm1/cm2 l'on fait en octobre)
 - Visite des structures locales comme le musée du Portal.
 - Chorale : 3 classes de CP et une de CE2 font une chorale avec un spectacle de fin d'année.

B. Actions à entreprendre :

- Participer à la grande lessive en octobre et en mars : production éphémère sur un thème. Avec un affichage sur les grilles de l'école.
- Dans l'école créer une salle dédiée où pratiquer l'art plastique, à voir avec la mairie : Reconvertir la salle informatique ou la salle du Rased si une classe peut y être accueillie. La salle info est très sombre et l'utilisation en salle d'art plastique gênerait les Ce1 (brassage des élèves, conditions souples en séance d'arts plastiques donc bruits qui pourraient gêner les classes, la salle sert aussi lors des rallyes math, pour correction collectives, regroupement lors des mises en sécurité des élèves)
- .A terme réaménager car on ne fait plus des cours spécifiques d'info pourquoi pas échanger salle rased et salle info

AXE 2: Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

: agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages.

Action : améliorer les pratiques de lecture.

Constat. La Fluence en CM est déficitaire (50 % de réussite). Les résultats dans repère CE1 : lire à voix haute un texte : 30 à 40 % de réussite (54 % l'année dernière) . Les tests de positionnement dans l'école sont en dessous des attendus : difficultés en mathématiques dues en partie à une mauvaise lecture et compréhension des consignes et énoncé.

A. Pratiques actuelles à continuer

- Harmonisation des pratiques de lecture en CP avec le manuel Pilotis.
- En CE1 : 2 classes sur 3 utilisent des albums communs pour travailler sur des « vrais livres ».
- « Lecture plaisir » dans les classes temps un quart d'heure chaque jour.
- Lecture offerte en CP CE1.
- « Mamie lecture » initie à la lecture plaisir et à la compréhension
- En cycle 2, rallye lecture tous les 15 jours
- Les Incorruptibles ou rallye libre sur un thème avec venu d'illustrateur d'auteur en CM1 et en CM2.
- En CM, le choix des livres en littérature est harmonisé.

B. Actions à entreprendre :

- Fluence : Nécessité de travailler la fluence suite aux tests de positionnement et évaluation repères. Commencer par des listes de mots puis par des textes. Travailler en classe dans un premier temps puis s'entraîner à la maison pour améliorer son score.
Support spécifiques : photo fiches de Pilotis, Vélociraptor en CE, support à chercher en CM.
- Lecture à haute voix pour les CM2 : Concours petit champion de lecture avec une lettre épreuve locale à Levens en mars avril.
- Compréhension de consigne problème. Donner le goût des problèmes d'une manière ludique
 - Rallye maths en CM
 - Défi math en CP CE1 et CE2 : travail en commun en cassant les groupes classe.
 - Méthode de Singapour en CP et deux classes de CE2 et une classe de CE1 : cette méthode basée sur la compréhension, la manipulation développe les compétences en résolution de problème. Test et généralisation dans d'autres classes si cela s'avère concluant.
 - Recherche d'idées en mutualisant les comptes rendus d'animations pédagogiques.

AXE 3: Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Agir sur les différentes formes d'inégalités en utilisant la forme numérique

A. Pratiques actuelles à continuer et à inscrire dans une programmation.

- Blog d'école et blog de classe sur toutemonannee.com :
- Depuis le confinement cela fonctionne.
- Manuels numériques utilisés dans certaines classes.
- Vidéoprojecteurs dans toutes les classes dont 2 tableaux blancs interactifs
- Certaines classes utilisent des ordinateurs avec des logiciels
- . Permis internet passé par les CM2.

B. Actions à entreprendre

- Journal en ligne semestriel :
- Préalables selon les classes : Semaine de la presse, journal Arte junior (5 minutes tous les matins), Un jour une actu, Mon quotidien.
- Journal en ligne semestriel : Chaque classe fournit des documents sur un thème que l'on a envie de partager (exemples : sortie théâtre, classe de découverte,....) sous forme de texte ou de dictée à l'adulte pour les Cp. Demander l'aide de l'Erun.
- Créer une galerie art sur le blog dans le cadre du Peac.

6. Les autres projets de l'année

Beaucoup de projets cette année comme détaillé dans le projet d'école mais en suspens. A cause la situation sanitaire, il est difficile de savoir comment la situation va évoluer.

Actuellement, en respect avec la réglementation, nous avons une « mamie lecture » qui intervient un après midi par semaine en Cp et CE.

Demande Parents : Refaire intervention de la gendarmerie sur la prévention des dangers d'internet : il est prévu le permis internet pour les CM2

7. Les moyens alloués à l'école :

a. Travaux en rapport avec l'hygiène et la sécurité :

Les travaux ordinaires ne rentrent pas normalement dans le cadre du conseil d'école, exceptés s'il y a un rapport avec la sécurité ou l'hygiène.

Dans ce cadre là, il y a eu des demandes depuis le début de l'année.

- Création d'un portail pour désengorger les escaliers de l'école
Les ce1 utilisent cet accès et ne passent plus par l'escalier central de l'école .Le directeur remercie la mairie pour la diligence de cette action.

b. Travaux courants :

Les travaux ordinaires sont effectués en général rapidement.

c. Ménage :

Les vitres des étages n'ont pas été nettoyées par une société spécialisée depuis septembre 19
La mairie se renseigne.

d. informatique et photocopieur

Le photocopieur était en panne et a été remplacé 2 fois en dépannage par du matériel d'occasion
Quand aura-t-on une solution pérenne ?

Enseignants 13 classes et un seul photocopieur très compliqué nous redemandons d'avoir un deuxième pour prévenir de la panne et éviter les tensions

Réponse Le marché est renouvelé en janvier.

La mairie devait remplacer du matériel informatique dont l'ordinateur du bureau et améliorer les connections internet. Besoin d'un nouvel ordinateur en classe 10 la batterie a été commandée par la mairie
Câblage fait pour un élève en classe 3 : nous remercions la mairie

Projet de la fibre : on ne sait pas quand elle sera à l'école

Réponse : l'ordinateur du bureau a été changé le directeur aura un nouvel ordinateur de bureau lorsqu'il sera mis au budget de l'an prochain ;

e. sorties scolaires en bus :

La mairie nous donne un budget de 7000 € pour les sorties en bus. Pour aller à Nice par exemple ; le bus revient à 545€. Les autocars de la société Brema ne peuvent prendre qu'un maximum de 59 places ce qui empêche parfois de prendre 2 classes.

ANNEE CIVILE /ANNEE SCOLAIRE

En 2020 avec le Covid, les sorties scolaires ont été annulées. Les enseignants ont voulu les mettre en fin d'année 2020. La mairie a répondu que ce n'était pas possible car la mairie fonctionnait en année scolaire. Des enseignants sont persuadés que les années passées cela fonctionnait en année civile.

Par exemple, le théâtre de Nice a reporté les spectacles à cause du confinement mais la mairie n'a pas reporté les crédits pour les bus.

Réponse : La mairie alloue un bus par classe par année scolaire. Avec 13 classes, $13 \times 545\text{€} = 7085\text{€}$, il est possible en étant raisonnable de dépasser légèrement si nécessaire le budget de 7000€.

Même si l'an passé quasiment aucune classe n'a utilisé de bus, la mairie répond que les bus de l'an passé sont annulés et non remplacés.

A titre exceptionnel, 2 classes demandent à avoir un bus en plus pour rattraper une sortie théâtre annulée au mois de mars et reportée au mois d'octobre. Mme Bicini demandera à la mairie si une exception est envisageable.

8. Action de l'Aipel

'Voici la présentation de l'AIPEL :

« LAIPEL Association Indépendante des Parents d'Elèves Levensois a été créée en 2014, avec pour mission première d'améliorer la vie de nos enfants à l'école.

Le bureau a été repris en septembre 2019 et notre leitmotiv est également de porter la voix des parents auprès des écoles, mais aussi d'être un réel soutien aux enseignants dans leurs projets.

Cette première année a été difficile car notre motivation a été mise à mal par la situation sanitaire. Mais nous ne baissons pas les bras et sommes toujours là pour faire le lien au mieux entre les familles, les équipes pédagogiques et municipales.

Nos maître-mots sont la communication et la solidarité, tout en tentant de rester le plus neutre possible malgré les sujets abordés.

Les membres du bureau sont :

Christian WEBER, Président

Peggy FENAUX-PRESSOIR, Trésorière

Pascale JAUFFRED, Trésorière adjointe

Maeva GODEMERT, Secrétaire

Lorraine BIGNON, Secrétaire adjointe »

Les actions beaucoup d'annulation à cause de la situation sanitaire : un loto était envisagé mais sera peut être reporté en fin d'année.

Vente de chocolat « Marcellin » but faire marcher aussi le commerce local

Les écoles ont peut être moins besoin de financement en ce moment puisque tout est annulé mais l'Aipel sont prêt à agir des qu'ils le pourront.

Toute mon année est également utilisée par l'Aipel et va essayer de communiquer avec les parents.

9. Apaisement du climat scolaire

Dans le cadre du conseil d'école, il n'est pas possible de parler de situation individuelle. Voici le cadre général.

HARCELEMENT

Le harcèlement se caractérise par de la violence, par la répétition, la victime étant isolé. C'est une situation grave et il ne faut pas transformer toute dispute entre enfant en harcèlement. L'éducation nationale a édité une procédure que l'école respecte. (recueillir le témoignage de la victime, rencontrer les témoins, auteurs, parents, protéger et sanctionner si nécessaire).

- Suspicion de harcèlement : l'équipe enseignante est intervenue pour répondre aux inquiétudes légitimes d'une famille et a réglé cette situation.

VIOLENCE

L'école s'efforce de trouver des solutions .L'école essaie de réduire les situations de conflit en demandant aux élèves de l'école de ne pas jouer à des jeux de « bagarre » qui dégénèrent et en sanctionnant les élèves responsables. Parfois les responsabilités sont partagées.

L'école rappelle qu'il faut faire confiance à l'institution .Quand les parents essaient de régler à la sortie les problèmes, le plus souvent, ils ne font qu'aggraver la situation.

- Dates des prochains conseils et horaires : les vendredis 15 jours avant les vacances de Pâques et d'été

RELEVE DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : néant

Fait à Levens, le 13/11 /20 Séance faite en distanciel

: Alain Staebler Président du conseil

Secrétaire de séance mme Lemetais